



Relance économique du pays de Fontainebleau : compte rendu de la réunion post-incendie

Vendredi 24 juillet 2026
Hôtel de Ville de Fontainebleau

Ce document a vocation à récapituler les informations essentielles, les dispositifs d'aide mobilisables, les engagements pris et les actions de communication à venir.

1. Intervenants

Structure	Représentant
Ville de Fontainebleau	M. Julien Gondard, Maire, Mme Philippine Brunet, Première Adjointe, M. Anthony Landais, Chargé du Commerce et Chrystel Sombret en charge de l'Événementiel et des animations
Sous-préfecture de Fontainebleau	M. Yannis Bouzar, Sous Préfet
CAPF	M. Pascal Gouhoury, Mme Valérie Dronet
Banque de France 77	Mme Nadège Istasse, Directrice Départementale Adjointe
URSSAF 77	Mme Malika Menii, Directrice Départementale
DDFIP	Mme Claire Mangel, division collectivités locales et expertise économique
DDETS 77	M. Stéphane Reynaud, Directeur Départemental Adjoint
CCI	M. Jean-Charles Herrenschmidt, président et M. Antoine Carducci
Office de tourisme	M. Guillaume Bacquet, Directeur
Office national des forêts	Mme Lisa Toulis

2. Vos contacts locaux

Structure	Contacts
Manager du Commerce Ville de Fontainebleau – Marion BILLAULT	Marion.billault@fontainebleau.fr , 06 25 12 95 84
Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, CAPF (service d'appui aux entreprises)	Interlocuteur de proximité pour l'ensemble des 26 communes. Recueille les remontées d'impact économique, informe et oriente vers les dispositifs d'urgence. Portail économique dédié, avec une rubrique consacrée aux difficultés. https://www.economie-pays-fontainebleau.fr/sadapter-face-aux-difficultes/ conomie@pays-fontainebleau.fr , 01 72 66 11 74.
Office du Tourisme du Pays de Fontainebleau	Guillaume BACQUET, Directeur. guillaume.bacquet@fontainebleau-tourisme.com , 06 21 55 57 13.
CCI 77	Antoine CARDUCCI 06 74 99 84 73 - antoine.carducci@seineetmarne.cci.fr Gérer le quotidien et anticiper les difficultés : -> https://www.seineetmarne.cci.fr/solutions-prefiltrees?niveau-1=13907

Introduction

Au cours de l'été, la forêt de Fontainebleau a été frappée par un incendie sans précédent. Au-delà des dégâts causés au massif, l'événement a profondément affecté l'activité économique du territoire, bien au-delà des seules limites de la ville.

Face à cette situation, **le maire de Fontainebleau, M. Julien Gondard**, a souhaité réunir autour d'une même table les acteurs économiques locaux et les services de l'État. L'objectif : écouter les difficultés rencontrées sur le terrain, présenter les dispositifs d'accompagnement mobilisables et engager, ensemble, la relance de la destination.

Pensée d'abord à l'échelle bellifontaine, la rencontre a été élargie à l'ensemble du territoire concerné, en lien avec la sous-préfecture et la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, tant les répercussions de l'incendie se sont faites sentir bien au-delà du seul périmètre communal.

Si la collectivité n'est pas en mesure d'apporter une aide financière directe aux entreprises touchées, elle entend pleinement tenir son rôle d'accompagnement, de relais et de coordination. C'est tout le sens de cette rencontre, à laquelle les services de l'État ont été conviés pour présenter les dispositifs de soutien existants, répondre aux questions des participants et guider chacun vers les aides auxquelles il peut prétendre.

Le sous-préfet, M.Yannis Bouzar, a tenu à saluer l'attitude du commerce local, tout à la fois victime de cette situation et acteur de la solidarité. Il a rappelé que, dans les moments les plus difficiles, nombre de commerçants ne s'étaient pas contentés de subir : ils s'étaient mobilisés pour soutenir les équipes engagées sur le terrain, et il a tenu à les en remercier tout particulièrement. Il a par ailleurs assuré les acteurs économiques de la pleine mobilisation des services de l'État, présents à leurs côtés et déterminés à les accompagner dans la durée, afin qu'aucun d'entre eux ne reste seul face aux difficultés.

Pascal Gouhoury, président de la CAPF, a pour sa part insisté sur un enjeu qu'il juge déterminant pour la relance : la continuité d'activité du Grand Parquet, qui constitue l'un des principaux moteurs économiques du territoire, dont les retombées irriguent l'hôtellerie et la restauration sur un large rayon. La situation le permettant désormais, les rencontres et concours à venir pourront avoir lieu normalement et participer ainsi à la relance de l'activité économique.

3. Point de situation

Dans l'immédiat, et pour des raisons de sécurité, **la forêt demeure fermée dans sa totalité jusqu'à nouvel ordre**. Un arrêté de fermeture a été pris jusqu'au vendredi 31 juillet ; il pourra être reconduit au regard de la fragilité persistante du massif.

Deux semaines après le sinistre, les opérations ne sont pas achevées. Les indices de sécheresse restent très marqués et le risque de reprise de feu demeure. De nombreux arbres encore debout sont fragilisés, ce qui ouvre un chantier de sécurisation de plusieurs mois. Les moyens venus d'autres départements doivent redevenir disponibles, alors que d'autres feux se déclarent ailleurs sur le territoire national.

La réouverture du massif obéira à plusieurs critères. **La zone directement touchée par l'incendie restera fermée durablement**, le temps de longs travaux de sécurisation estimés à environ un an. Le reste de la forêt rouvrira dès que les conditions météorologiques le permettront, c'est-à-dire lorsque le massif sera sorti de cette période de grande fragilité. Rapportée à l'ensemble, la zone sinistrée reste limitée puisque, si l'incendie a touché 2 000 hectares de forêt, 20 000 hectares demeurent intacts, soit près de 90 % du massif.

L'ONF se veut rassurant quant aux perspectives de relance de l'activité économique à la suite de cet événement. Les milieux naturels disposent d'une forte capacité de résilience : la nature reprendra progressivement ses droits, au rythme de la régénération des espaces touchés. L'établissement souligne que la forêt conservera toute son attractivité et pourrait même susciter la curiosité de certains visiteurs, désireux de découvrir son évolution ainsi que des secteurs moins connus du massif.

4. Interventions des acteurs économiques

Différents commerçants intervenants font état d'une baisse de chiffre d'affaires comprise entre 30 % et 40 %. Ils précisent que cette diminution d'activité avait déjà commencé avant l'incendie, en raison des épisodes de canicule, et qu'elle touche particulièrement les secteurs du commerce, des loisirs et du tourisme.

Plusieurs difficultés spécifiques sont soulevées. Les modalités d'indemnisation par les assurances posent problème : les assureurs raisonnent par comparaison avec le mois précédent, lui-même déjà dégradé par la canicule, ce qui minore mécaniquement la perte reconnue. Par ailleurs, l'incendie n'ouvre pas droit au régime de catastrophe naturelle, et c'est vers la reconnaissance d'une circonstance exceptionnelle qu'il faut se tourner pour débloquer certains reports de charges. Plusieurs intervenants regrettent enfin que les dispositifs existants, primes notamment, soient calibrés pour les salariés et couvrent mal les travailleurs indépendants.

À cette occasion, plusieurs demandes sont formulées par les professionnels :

- la prise en compte du cumul des facteurs ayant conduit à cette dégradation de l'activité,
- des précisions sur les conditions de recours au dispositif d'activité partielle, ainsi que sur le sort des congés déjà réservés par les salariés dans un contexte de report probable de l'activité sur septembre,
- la mise en place d'un guichet unique, point d'entrée coordonné vers l'ensemble des services et des aides,
- la mise en œuvre de mesures concrètes, au-delà des principes de soutien annoncés,
- une stratégie plus globale de promotion et de relance de l'attractivité touristique de Fontainebleau,
- la création d'un dispositif d'aide de l'État pérenne, déclenché automatiquement en cas de crise majeure, sur un modèle comparable à certains mécanismes existants dans le secteur agricole,
- une visibilité sur le calendrier de réouverture progressive de la forêt.

Deux constats transversaux se dégagent de ces échanges : La canicule pèse au moins autant que l'incendie dans les chiffres avancés, plusieurs acteurs situant le début de la dégradation avant le sinistre. Et la demande dominante porte sur la lisibilité plus que sur l'argent : savoir quand la forêt rouvre, savoir à qui s'adresser, savoir ce qui est activable.

5. Les réponses apportées par l'Etat

Au-delà de l'écoute des difficultés, cette réunion avait pour objectif de présenter concrètement les dispositifs de soutien mobilisables et de faciliter les démarches des professionnels. Plusieurs acteurs étaient réunis autour de la table, chacun compétent sur un volet précis : les cotisations sociales, la fiscalité, l'emploi, le financement ou encore l'accompagnement des entreprises.

Le premier enseignement de ces échanges tient à la méthode. Plutôt que de laisser chaque commerçant solliciter les services un par un, la CCI annonce la création d'un **guichet unique** réunissant l'ensemble des acteurs mobilisés. Les professionnels disposeront ainsi d'un interlocuteur unique, chargé de les informer, de les orienter et de les accompagner dans leurs démarches, notamment en les dirigeant vers les dispositifs les plus adaptés à leur situation.

Le tableau ci-dessous récapitule, acteur par acteur, les aides et facilités présentées en séance.

Acteur	Dispositif	Où s'adresser
Région Île-de-France , via le service développement économique de l'agglomération	Deux dispositifs sont particulièrement adaptés aux commerces : le Chèque Prévention , qui prend en charge jusqu'à 50 % des frais liés à une procédure amiable de prévention (frais de greffe, honoraires d'expert-comptable ou de commissaire aux comptes), dans la limite de 10 000 €, pour les entreprises de 20 à 250 salariés ; et la cellule régionale de sauvegarde des entreprises en difficulté , qui propose un diagnostic personnalisé et oriente vers les solutions adaptées.	Portail des aides : iledefrance.fr/aides-et-appels-a-projets Dépôt des demandes : mesdemarches.iledefrance.fr Cellule de sauvegarde : sauvegarde-entreprises@iledefrance.fr
DDFIP 77 (services fiscaux)	Accompagnement des entreprises en difficulté. Des consignes de bienveillance ont été passées aux trésoreries sur les dettes fiscales. Recouvrement adapté selon la typologie du commerce. Les services prendront eux-mêmes l'initiative du contact.	Espace professionnel sur impots.gouv.fr , messagerie sécurisée. Pour un étalement des dettes fiscales et sociales : CCSF de Seine-et-Marne, codefi.ccsf77@dgfip.finances.gouv.fr

Acteur	Dispositif	Où s'adresser
URSSAF 77	Aide financière pouvant aller jusqu'à 2 000 € . Possibilité de remise de cotisations et de plan d'échelonnement . Le service s'est engagé à adapter le dispositif aux travailleurs indépendants.	Espace en ligne sur urssaf.fr , messagerie « Déclarer une situation exceptionnelle ». Indépendants : 3698. Employeurs : 3957. Dispositif d'accompagnement coordonné Help !, accessible en ligne pour les indépendants en difficulté. Communication nationale : Incendies et intempéries : Le CPSTI et l'Urssaf à vos côtés CPSTI Communication LinkedIn IDF : Urssaf Ile-de-France
DDETS 77 (activité partielle)	Reconnaissance de l'activité partielle au titre d'un phénomène extérieur . Indemnité de 60 % de la rémunération brute du salarié, jusqu'à 6 mois renouvelables . En cas de circonstance exceptionnelle, la déclaration est à effectuer dans un délai de 30 jours à compter de la mise en activité partielle des salariés.	Déclaration en ligne sur le téléservice dédié : activitepartielle.emploi.gouv.fr
Banque de France	En cas de difficulté économique, mise en relation avec l'ensemble des partenaires financiers pour faciliter l'obtention de prêts et le maintien des lignes de trésorerie. Infos : https://www.banque-france.fr/system/files/2026-03/Banque-de-France-accompagne-entreprise-mobile-2026.pdf	Médiation du crédit : mediateur-credit.banque-france.fr Correspondant TPE-PME de la Banque de France : 0 800 08 32 08. https://mediateur-api.akio.cloud/mediateur-grc/view/mediateur/declarant/welcome https://www.banque-france.fr/system/files/2026-03/Banque-de-France-accompagne-entreprise-PC-2026.pdf https://www.banque-france.fr/fr/a-votre-service/entreprises/etre-accompagne-vie-entreprise https://www.banque-france.fr/system/files/2024-05/824184-Flyer-C-TPE-internet.pdf Contact : TPME77@banque-france.fr .
CCI 77	Accompagnement de proximité, au cas par cas. Entrée spécifique dédiée à la clientèle internationale. Aides collectives possibles sur des projets communs, notamment via les dispositifs européens. La CCI accompagne aussi les commerces dans leur démarche de décarbonation, à travers un partenariat avec une fondation dédiée à la biodiversité. Plan de résilience économique et sociale, accompagnement spécifique à la transition écologique et accompagnement à la gestion et au pilotage	Point d'accueil de la CCI Seine-et-Marne : entreprises.cci-paris-idf.fr proximite@seineetmarne.cci.fr Antoine CARDUCCI 06 74 99 84 73 Julien FOURNEYRON 0762023553

6. Plan de communication

La reprise de l'activité passe autant par les dispositifs d'aide que par la façon dont le territoire est perçu à l'extérieur. Reconquérir l'image de la destination marquée par les images de flammes aux portes de la Ville et rassurer les visiteurs constitue donc un chantier à part entière, engagé sans attendre.

La méthode retenue privilégie des messages **simples, marquants et rapides** à diffuser. Elle s'organise autour d'une accroche : « **N'annulez pas vos séjours.** »

Actions arrêtées ou proposées :

- **Réseaux sociaux.** Une présence renforcée, misant sur l'authenticité et la vie quotidienne du territoire plutôt que sur la mise en scène, afin de rétablir une image fidèle et rassurante de la destination.
- **Campagne sur Paris dès maintenant** et à la rentrée. Portée par l'office de tourisme du Pays de Fontainebleau, elle mobilise un budget de 25 000 € de Choisir Paris Région pour de l'achat média dans la presse quotidienne régionale, en accompagnement de la communication sur la réouverture de la forêt de Fontainebleau pendant la période estivale.
- Compléter par un dispositif influenceurs et personnalités. Proposition complémentaire de mobiliser des personnalités capables de produire de belles images du territoire, en lien avec un groupe touristique.
- **Vidéos des commerces**, coproduites par la Ville et l'office de tourisme.
- **Donner un angle de communication** clair, plutôt que d'empiler les messages.
- **Cibler les grimpeurs** pour les faire revenir.
- **Travailler autour des événements** de la rentrée comme points d'appui.
- **Coordination avec la presse**, avec un même message et une même tactique pour tous les acteurs.
- **Publier le calendrier de réouverture** dès qu'il est arbitré.

Un commerçant a proposé un dispositif visuel simple : un panneau daté, publié quotidiennement, sur le modèle « Jour 30 des vacances au pays de Fontainebleau ». L'image du nuage de fumée au-dessus du château a durablement marqué les esprits et il faut lui opposer une série d'images ordinaires et datées.

Le rôle des commerçants :

Il est demandé aux commerçants de communiquer activement sur leur activité et leurs établissements, ceux-ci constituant un relais essentiel auprès du public. La Ville, ainsi que l'ensemble des acteurs du territoire, s'engageant à relayer ces publications sur leurs propres canaux de communication afin d'en amplifier la visibilité.

Calendrier :

Le mois d'août est traditionnellement creux. L'effort doit porter sur l'arrière-saison et sur la rentrée, avec l'hypothèse d'un report de fréquentation lié aux incendies survenus dans le sud de la France.

7. Conclusion

Cette réunion aura permis d'ouvrir un dialogue direct entre les acteurs économiques du territoire et les services mobilisés à leurs côtés. Elle marque le point de départ d'un travail commun, appelé à se poursuivre dans la durée.

Plusieurs engagements en découlent. Des réunions de suivi seront organisées régulièrement, avec une visée de moyen terme dépassant la seule gestion de l'urgence. La communication autour de la destination sera portée de façon coordonnée, autour d'un message positif partagé par tous. Au-delà de la sortie de crise, la réflexion se prolongera sur le développement économique du territoire, envisagé comme un chantier de fond. Enfin, le suivi de l'ensemble de ces actions sera centralisé auprès d'un référent identifié, afin d'offrir aux professionnels un interlocuteur clair et une continuité dans l'accompagnement.

Une prochaine réunion de suivi est d'ores et déjà annoncée pour la rentrée de septembre, dans le même format et au même lieu. Sa date sera définie prochainement, en lien avec la sous-préfecture.

Au terme de ces échanges, un constat s'impose : la force du territoire réside aussi dans sa capacité à faire front ensemble. Commerçants, institutions et partenaires ont montré, pendant la crise comme au cours de cette rencontre, qu'ils savaient se mobiliser. C'est sur cette solidarité que reposera, pour une large part, la réussite de la relance.

PJ : Brochure sur l'accompagnement des entreprises rencontrant des difficultés